



Parc Champdoré

Juin 2019

## FAITS SAILLANTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION



Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Comme le dicte la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente les faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

pour 2018. Ce rapport renseigne sur les projets et les investissements réalisés au cours de la dernière année et sur les orientations budgétaires des prochaines années.

Un des faits saillants de l'année 2018 a certainement été l'inauguration de la maison de la culture Claude-Léveillée après vingt-cinq années d'attente. Grâce à ses installations de haute qualité et à la richesse de sa programmation, elle est rapidement devenue votre nouveau rendez-vous avec l'art sous toutes ses formes.

« ... c'était un soir en février.  
J'avais pris place sur une scène et  
lentement s'ouvrit tout grand mon  
rideau de scène. »  
– Claude Léveillée

L'an dernier, l'arrondissement a poursuivi son objectif d'accroître la canopée sur notre territoire : un millier d'arbres ont été plantés et de nouvelles fosses ont été aménagées dans les trottoirs afin que les riverains y fassent pousser des fleurs et des végétaux. De nouvelles ruelles vertes ont fait leur apparition pour permettre aux enfants et aux familles de se les approprier afin de laisser libre cours à leurs jeux. De nombreux investissements ont été faits également dans nos parcs et dans nos rues pour animer nos quartiers et améliorer la sécurité sur le domaine public.

Cette année, des efforts importants ont été consentis à la mise en oeuvre de notre plan local de déplacement. Plusieurs mesures liées à la sécurité ont vu le jour,

dont le marquage de la chaussée et la réduction de la vitesse à 30 km à l'heure dans nos rues locales. Il en est de même pour le logement où nous sommes fiers d'avoir doté les locataires aux prises avec un problème de salubrité d'un outil leur permettant de mieux défendre leurs droits.

Le bilan financier de l'année 2018 s'est terminé avec un surplus de 2,4 millions de dollars grâce à une bonne performance en matière d'émission des permis et de santé et sécurité au travail ainsi qu'à une gestion serrée des dépenses.

Les membres du conseil d'arrondissement et moi remercions l'équipe de l'arrondissement pour avoir rendues possibles ces réalisations.

La mairesse d'arrondissement,

Giuliana Fumagalli

# RÉSULTATS FINANCIERS DE 2018

## Budget de fonctionnement

L'exercice financier de l'arrondissement s'est terminé avec un surplus de 2 414 300 \$. Ce surplus est principalement attribuable à un dépassement des revenus de permis de construction, à la bonne performance en santé et en sécurité au travail et à un ajustement de la dépense sur les régimes de retraite.

## Activités de fonctionnement (en milliers de dollars)

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension  
Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2018	2017
	Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>			
Taxes	7 535	7 559	5 782
Transferts centraux	46 916	47 588	47 037
Services rendus et autres revenus	3 155	3 785	3 918
	<b>57 606</b>	<b>58 932</b>	<b>56 737</b>
<b>Charges</b>			
Administration générale	7 194	7 369	7607
Sécurité publique	603	620	637
Transport	13 411	13 012	12 268
Hygiène du milieu	7 840	9 487	9 442
Santé et bien-être	174	207	204
Aménagement, urbanisme et développement	3 406	3 424	3 206
Loisirs et culture	25 281	26 671	26 187
	<b>57 909</b>	<b>60 790</b>	<b>59 551</b>
<b>Affectations</b>	<b>303</b>	<b>1 577</b>	<b>2 174</b>
<b>Ajustements</b>		<b>2 695</b>	<b>3 037</b>
<b>Excédent de gestion</b>		<b>2 414</b>	<b>2 397</b>

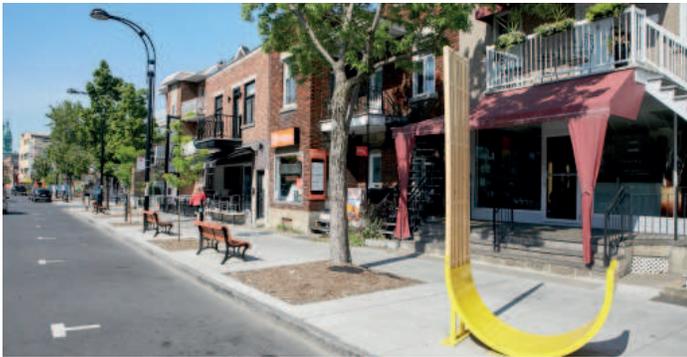
# PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Pour l'année 2018 du PTI 2018-2020 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, ce sont plus de 13 millions de dollars d'investissements qui ont été réalisés.

Aperçu des principales réalisations :

## Programme de réfection routière : 4 900 000 \$

- Reconstruction de chaussée sur l'ensemble du territoire
- Reconstruction de trottoirs sur l'ensemble du territoire
- Travaux de planage-revêtement sur le réseau local



Promenade Jarry

## Protection des bâtiments : 5 100 000 \$

- Maison de la culture Claude-Léveillée – Équipements
- Centre sportif Jean-Rougeau – Réfection du système de chauffage, de la plomberie pour l'eau chaude domestique et d'une partie de l'enveloppe extérieure



Parc Ovilla-Légaré

- Patro Le Prévost – Réfection de la toiture et remplacement du système de chauffage
- Clos de l'Épée – Réfection de la toiture
- Aréna Saint-Michel – Travaux de mise aux normes du système de réfrigération de la glace

## Parcs et terrains de jeux : 3 100 000 \$

- Parc Saint-Damase – Réaménagement
- Parc Giovannina-Di Tomasso – Réaménagement
- Parc Jean-Marie-Lamonde – Réaménagement
- Parc Champdoré – Travaux d'aménagement
- Parc Nicolas-Tillemont – Services professionnels pour la mise aux normes de la patinoire
- Parc Ovilla-Légaré – Réfection d'une partie du terrain en surface multisports.



Salle de spectacle de la maison de la culture Claude-Léveillée

# INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2019

## Budget de fonctionnement

Le budget de 2019 prévoit des dépenses de 58 328 300 \$, alors que les revenus générés par l'arrondissement sont établis à 3 289 000 \$.



Parc Champdoré



Ruelle verte – rues Saint-Dominique et Casgrain

## Programme triennal d'immobilisations 2019-2021

Le programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension prévoit des investissements totaux de 20 943 000 \$ dont 6 981 000 \$ pour l'année 2019.

Cette enveloppe permettra d'amorcer ou de compléter la réalisation de projets sur son territoire :

Protection des bâtiments  
8 538 000 \$

Programme de réfection routière  
10 650 000 \$

Parcs et terrains de jeux  
1 755 000 \$

Seront consacrés en 2019 :

- 3 550 000 \$ au programme de réfection routière,
- 3 231 000 \$ à la protection des immeubles,
- 200 000 \$ à l'aménagement de parcs.

L'arrondissement travaillera également à compléter les projets amorcés antérieurement.

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'enveloppe budgétaire 2020 sera établie en fonction du respect des paramètres et normes établis et des impacts de la réforme du financement des arrondissements.

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations 2020-2022, les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration.



*Jeux d'eau du parc René-Goupil*

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2018 sans aucune réserve.

### Salaire des élus

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit indiquer les revenus du maire et des conseillers d'arrondissement pour l'année 2019.

La rémunération de base pour le poste de conseiller de la Ville de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est de 55 306 \$ et l'allocation de dépenses est de 16 767 \$. Un montant de 27 037 \$ s'ajoute pour le poste de maire. Ces revenus sont conformes à la loi.



*Programme Emprunte et joue*